

Mémoire

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ – 4 DANS LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Présenté au
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)

à
Mme Marie-Josée Harvey
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Par
Centre local de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré

Le 28 juin 2012



PRÉSENTATION DU CLD DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

À l'instar de tous les Centres locaux de développement du Québec, le CLD de la Côte-de-Beaupré offre des services de première ligne d'accompagnement ou de soutien technique ou financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité dans sa région.

Mais avant tout, le CLD de la Côte-de-Beaupré est une organisation proactive et impliquée sur son territoire.

- Un territoire appartenant à la région administrative de la Capitale-Nationale, situé au nord est de la ville de Québec et couvrant une superficie de 4 974 kilomètres carrés.
- Un territoire qui s'étend sur 55 kilomètres, depuis la rivière Montmorency à l'ouest, jusqu'au cap Tourmente et la municipalité de Saint-Tite-des-Caps à l'est.
- Un territoire constitué de neuf municipalités d'ouest en est, soit Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, Saint-Joachim, Saint-Ferréol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps.
- Un territoire dont la population s'élève à près de 25 000 résidents.

Et pour couvrir ce vaste territoire, le CLD de la Côte-de-Beaupré mise sur une équipe d'une dizaine de professionnels et d'une vingtaine d'administrateurs issus de tous les secteurs économiques qui avant toute chose placent les intérêts de notre région et de sa population à l'avant de leurs actions.

Ainsi, l'organisation du CLD de la Côte-de-Beaupré est:

- Proactive dans sa façon d'agir et de satisfaire la clientèle dans le but de générer une plus-value constante dans ses interventions ;
- Soucieuse face à l'efficacité et la rigueur de ses actions ;
- Prompte à assurer avec diligence les demandes de la clientèle ;
- Engagée à développer une culture de qualité et d'innovation ;
- Dédiée à bâtir des communications écrites et orales respectueuses, professionnelles et transparentes avec les clients, fournisseurs et bailleurs de fonds ;
- Intéressée et curieuse envers le développement du territoire de la Côte-de-Beaupré ;
- Reconnue comme le pivot entre les entreprises ou organismes et les pouvoirs publics.

C'est donc à travers l'action de cette équipe que le CLD de la Côte-de-Beaupré prend forme et contribue à la croissance de notre région. L'obtention du titre de **CLD de l'année au Québec** lors du congrès de l'Association des CLD du Québec (ACLDQ), tenu en juin 2011 à Rimouski, témoigne d'elle-même de la qualité de notre organisation.

Leader de développement, agent facilitateur, partenaire, initiateur ou gestionnaire de projets, le CLD de la Côte-de-Beaupré démontre depuis plusieurs années, et encore plus activement depuis les trois dernières, que sa mission, qui est celle de stimuler le développement économique de son milieu, se retrouve concrètement au cœur de ses actions.

Ces années s'inscrivent comme des années fastes en projets et en réalisations concrètes qui ont et qui auront un impact majeur sur le développement économique de la région, aujourd'hui et dans les années à venir.

ACTIONS DU CLD DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ÉOLIENNE

Dès l'émergence du développement de l'industrie éolienne sur le territoire de la Côte-de-Beaupré, le CLD a assumé son rôle de leader en développement économique et a rassemblé les énergies visant à concrétiser des premiers projets. Partenaire avec la MRC de La Côte-de-Beaupré, le Séminaire de Québec et avec l'appui de toute une population, le CLD a misé sur le développement de cette industrie et a contribué à l'implantation du projet de Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2, 3 et 4, en plus de se réjouir de l'implantation du projet communautaire piloté par la MRC de La Côte-de-Beaupré et Boralex inc. Ce dernier projet permettra la création d'un fonds de développement économique visant la réalisation de projets structurants pour la région.

L'ensemble des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré répond concrètement à certains mandats d'un CLD, à savoir la création et le maintien d'emplois et le développement économique d'un territoire – retombées économiques directes et indirectes sur le territoire. Pour le développement de l'industrie éolienne, le CLD de la Côte-de-Beaupré a mené ou participé à plusieurs actions, dont les suivantes :

- **COMITÉ DE SUIVI ET DE CONCERTATION**

Le CLD est membre du comité avec la MRC de La Côte-de-Beaupré, Boralex inc., Gaz Métro, le Séminaire de Québec, les Clubs privés de chasse et pêche de la Seigneurie de Beaupré, la Sûreté du Québec et Boréa Construction (membre occasionnel).

Ce comité s'est réuni à six reprises depuis juillet 2010

- **« PETIT DÉJ DES CHAMPIONS DE L'APPROVISIONNEMENT »**

Le CLD collabore avec la Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) à l'organisation d'une activité qui réunit, en mai 2011, près de 170 personnes soucieuses du développement des affaires reliées au projet Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré. Propriétaires de dépanneur, restaurateurs, hébergeurs, entrepreneurs généraux, mécaniciens, électriciens, plombiers, excavateurs, transporteurs, etc. ont pu offrir leurs services et produits lors d'un *speed meeting*. Une opportunité d'affaires hors du commun pour nos entrepreneurs et nos travailleurs.

- **RÉPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET DES ENTREPRISES DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

Depuis 2011, le CLD promouvoit l'inscription des entrepreneurs de la Côte-de-Beaupré dans les outils créés par le consortium Boralex/Gaz Métro – *Répertoire des fournisseurs des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré* – et le journal local L'Autre-Voix – *Répertoire des entreprises de la Côte-de-Beaupré*. Ces répertoires visent à maximiser les retombées économiques locales en faisant connaître les fournisseurs locaux aux donneurs d'ordre et aux travailleurs des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré.

- **FOIRE COMMERCIALE ÉOLE QUÉBEC**

Le CLD est collaborateur principal avec Éole Québec dans l'organisation de la 1^e (2010), la 2^e (2011) et la 3^e édition (2012) de la Foire commerciale Éole à se tenir sur la Côte-de-Beaupré.

Ces éditions de la Foire commerciale Éole, premières à se tenir à l'extérieur de la Gaspésie depuis que l'événement existe, ont regroupé chacune plus de 300 participants et 20 exposants, des gens d'affaires de l'industrie éolienne au Québec et hors frontières : développeurs de parcs éoliens, donneurs d'ordres de l'industrie, firmes d'experts conseils de diverses disciplines, manufacturiers de différentes composantes mécaniques et électroniques, dirigeants d'entreprises privées, publiques et parapubliques, élus municipaux et fonctionnaires d'État, tous concernés directement ou indirectement par cette industrie. Il s'agit là, pour le CLD et nos entreprises, d'une visibilité et opportunité d'affaires exceptionnelle et unique.

- PUBLIREPORTAGE ET PUBLICITÉS

Le CLD communique via les médias écrits, électroniques et sociaux ses principales nouvelles ou activités reliées au développement de l'industrie éolienne sur le territoire.

- Articles dans L'Autre-Voix
- Émissions à la Télévision d'Ici
- Publireportage dans *Le Soleil* – octobre 2011
- Collaboration au *Répertoire des entreprises de la Côte-de-Beaupré* publié dans L'Autre-Voix, incluant une annonce des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré.

- FORMATIONS ET COLLOQUES

Le CLD, en plus de collaborer à l'organisation de la Foire commerciale Éole et du « Petit Déj des champions de l'approvisionnement », participe à diverses activités de réseautage ou de formation :

- Commission itinérante de la Fédération Québécoise des Municipalités
- Atelier d'HydroQuébec sur l'énergie éolienne
- Organisation et mission à Carleton lors de la Foire commerciale Éole 2009
- Organisation de déjeuners-rencontres

- APPUIS DU MILIEU DES AFFAIRES

Le CLD s'allie plusieurs partenaires pour constamment favoriser le développement de l'industrie éolienne, et par ricochet, le développement des affaires et la maximisation des retombées économiques et sociales pour le territoire. Ses principaux partenaires sont :

- La MRC de La Côte-de-Beaupré et les municipalités
- Alliance Affaires de la Côte-de-Beaupré qui regroupe près de 200 membres issus du milieu des affaires
- Éole Québec
- La Chambre de commerce et d'industrie de Québec
- L'Office du tourisme de Québec

PRINCIPALES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DES PARCS ÉOLIENS DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ

L'industrie éolienne sur le territoire de la Côte-de-Beaupré, comprenant les projets des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2, 3, 4 et de la Côte-de-Beaupré (communautaire), représente :

- ❖ 1 milliard \$ d'investissement
- ❖ Plus de 500 emplois en phase construction
- ❖ 40 emplois en phase opération (durée de 20 ans)

- **RETOMBÉES ÉCONOMIQUES**
 - Pour la période couvrant 2005 à juin 2012 :
 - Dépenses et achats de biens et services sur la Côte-de-Beaupré : 10 millions \$
 - % des retombées dans la MRC de La Côte-de-Beaupré : 17 %
 - Nombre de fournisseurs de la MRC de La Côte-de-Beaupré : 43
 - Visibilité et notoriété de la Côte-de-Beaupré auprès des gens d'affaires de l'industrie éolienne au Québec et hors frontières
 - Impact sur l'économie et l'emploi de la région, particulièrement pour les municipalités à l'est de la MRC de La Côte-de-Beaupré
 - Augmentation du chiffre d'affaires pour certaines entreprises devenues fournisseurs pour les donneurs d'ouvrage

- **CRÉATION D'UN FONDS DE REDEVANCES – PROJET COMMUNAUTAIRE DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**
 - Création d'une enveloppe budgétaire dont les sommes seront allouées à des projets de développement sur la Côte-de-Beaupré.
 - Levier inestimable dans un contexte où la Côte-de-Beaupré doit renouveler son offre touristique, structurer son développement commercial, planifier son développement du territoire, protéger son patrimoine et ses paysages, en plus d'améliorer ses services aux citoyens (transport, loisir, culture, etc.)

- **RETOMBÉES SOCIALES**
 - Acceptabilité sociale inégalée manifestée lors des projets 2 et 3
 - Contributions en dons et commandites des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré de plus de 150 000 \$ depuis 2010 auprès de 10 événements ou fondations du territoire (organisations et événements communautaires, sportives ou culturelles)
 - Développement d'une nouvelle source d'énergie en respect du développement durable et des normes environnementales
 - Protection des paysages et des milieux de vie par l'implantation des installations à une distance éloignée des zones habitées.

APPUI AU PROJET DE PARC ÉOLIEN DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ – 4 DANS LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le CLD de la Côte-de-Beaupré manifeste son intérêt pour le développement de l'industrie éolienne sur son territoire et particulièrement pour le projet :

PARC ÉOLIEN DE LA SEIGNEURIE DE BEAUPRÉ – 4 DANS LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Dans ce mémoire et à la lecture de ce qui précède, le CLD de la Côte-de-Beaupré a voulu démontrer l'importance du projet des Parcs Éoliens de la Seigneurie de Beaupré, tant ceux actuels que ceux à venir, dans le développement économique du territoire.

L'industrie éolienne sur la Côte-de-Beaupré se traduit par l'élaboration et la mise en place de trois parcs éoliens sur les terres du Séminaire de Québec (Seigneurie de Beaupré 2, 3 et 4) et du projet éolien communautaire développé par Boralex et la MRC de La Côte-de-Beaupré pour une puissance totale de 366 mégawatts et 167 turbines, faisant ainsi de la Seigneurie de Beaupré l'un des plus importants sites de parcs éoliens au Canada, voire le plus important au Québec.

La MRC de La Côte-de-Beaupré s'est positionnée, en juillet 2010, en tant que territoire d'accueil de l'industrie éolienne. Dans un article du Soleil paru le 4 mai 2011, le préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, M. Pierre Lefrançois affirme : *« Dès le départ, aux toutes premières discussions, tous les maires ont donné leur aval. Nous étions tous vendus d'avance, bien au fait des retombées économiques possibles, capables de relancer la Côte-de-Beaupré. On ne veut rien de moins que devenir le chef de file, les meilleurs, en développant une économie de l'éolien ».*

Partenaire de la MRC, le CLD fait sienne cette position et collabore, depuis les premiers instants, à ce projet de développement de l'industrie éolienne dont les retombées sont indéniables pour l'économie et l'emploi sur notre territoire. Le directeur général mentionne dans le même article mentionné précédemment : *« C'est une façon de se positionner dans une nouvelle industrie et de viser d'en devenir les meilleurs. Honnêtement, la Côte-de-Beaupré est mûre pour une nouvelle économie positive ».*

À la MRC et au CLD, se joint tout le milieu des affaires, dont Alliance Affaires de la Côte-de-Beaupré, pour favoriser le développement de l'industrie éolienne et travailler de concert avec les consortiums Boralex/Gaz Métro. Mentionnons une reconnaissance publique obtenue, en novembre 2011, par Boralex/Gaz Métro lors du Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré en présence de 300 acteurs du milieu. À cette occasion, M. Étienne Champagne, directeur des Parcs Éoliens de la Seigneurie de Beaupré 2 et 3, reçoit le prix du président pour son implication dans le développement économique du territoire.

En somme, c'est toute une région qui mise sur l'industrie éolienne pour contribuer à son développement économique. Les premiers travaux sont lancés en juin 2011 et déjà les retombées s'additionnent chez les entrepreneurs, les fournisseurs, les travailleurs, les municipalités, etc. Dans le publiereportage du Soleil paru le 8 octobre 2011, le préfet ajoute : *« Notre filière éolienne est extraordinaire. On a joué cartes sur table lors des négociations, c'est un maillage gagnant-gagnant entre la MRC et le promoteur. On a créé une activité économique et Boralex/Gaz Métro a le souci de privilégier des entreprises et des travailleurs locaux. C'est une richesse pour nous ».*